

Assemblée générale 2018 de Croco Vélo Proposition de Projets pour 2018/2019

Présenté le 20 février 2018 par Michel BOURGEAT, président

Notre proposition : s'appuyer sur l'acquis tout en développant quelques actions complémentaires ou nouvelles.

1. Les manifestations et activités traditionnelles

- participation à la fête nationale du vélo le 2 juin 2018, au forum des associations de la ville de Nîmes, à l'AG (17 mars à Lyon) et aux diverses campagnes nationales de la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) : semaine européenne de la mobilité et de la sécurité routière, semaine du vélo à l'école, cyclistes brillez, etc....

- actions relatives aux rénovations de voiries (participation aux réunions de concertation pour les projets de rénovation, enquêtes et réunions publiques, courriers, visites de terrain, etc...), « vélorutions » pour réclamer les aménagements cyclables souhaitables.

- la communication (mise à jour régulière du site internet et Facebook, information via les media).

2. La consolidation des actions plus récentes, mais aussi le développement de nouvelles pistes

a. manifestations

- poursuite de la **rencontre ou sortie mensuelle** régulière le 1^{er} samedi du mois des « Croco-Vélistes » à 11 heures, avec comme objectif d'établir un programme à l'avance en vue d'une meilleure communication via internet et les media.

- multiplication des **ateliers diagnostic/entretien vélo** sous notre tente (éventuellement certains 1^{er} samedi du mois) et en essayant de diversifier les partenaires et les lieux de réalisation (quartiers décentralisés).

- renouvellement d'une **opération ou campagne de marquage des vélos avec le bicycode** pour limiter les vols, mais avec d'autres partenaires publics (agglo ou conseil général) ou privés (vélocistes, Tango) pour mieux couvrir les frais de transport et location de la machine à graver et accroître la durée de l'opération (le but étant d'obtenir une machine permanente à Nîmes à terme).

- reprise des « maraudes » (mises en place fin 2017 en période hivernale à la tombée du jour, à 2 ou 3 avec nos vélos à guetter les cyclistes pas éclairés pour les interpeller et les sensibiliser à l'importance pour leur sécurité d'être visible et bien éclairé) avec distribution de kits (flyer « cyclistes brillez », gilet fluo «Croco Vélo», mini-dispositif d'éclairage).

- mise en place d'un **tutorat pour la « (re-)mise en selle vélo d'adultes »** dans la circulation urbaine.

b. Intensification des relations avec les collectivités locales

- Avec la *mairie de Nîmes*, consolider nos acquis dans la concertation régulière sur les projets d'aménagements cyclables (itinéraires continus et sûrs), mais aussi passer à la mise à jour des informations cyclistes sur le site de la ville, la mise en place de fiches de signalisation des aménagements souhaitables (remplies par nos concitoyens – via notre site internet – avec tri et regroupement préalable par Croco Vélo), étudier la faisabilité de comptages de fréquentations cyclistes, de vélo-école, de vélo station, etc...

- Avec l'*agglomération nîmoise*, accroître nos relations touchant à l'amélioration de la prise en compte des aspirations des cyclistes notamment dans les rénovations ou créations de voirie, ainsi que le « recyclage » des vélos (déchetterries, dons) avec des associations partenaires (« Eco vélo », « chez Mémé »).

- Au *Conseil Général du Gard*, concrétiser des rencontres pour échanger sur les projets d'aménagements touchant à la continuité départementale aux sorties de Nîmes (vers la voie verte de Caveirac, la Bastide et les Costières, la route de Sauve, le Rhône).

- enfin à la *Préfecture du Gard*, proposer le renouvellement d'une action de sécurité routière (PDASR), qui pourrait faire l'objet de la demande de subvention (ex : les maraudes), et mener des actions en lien avec la Prévention Routière, notamment auprès des scolaires.

c. Synergie avec les associations partenaires du vélo

Poursuite et développement de nos contacts (notamment lors des AG respectives, mais aussi des projets vélo régionaux, tels que les réseaux de Véloroutes et Voies Vertes) autour de la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) et de l'AF3V.

Ce programme n'est pas exhaustif et devra être adapté pour que notre association garde la réactivité nécessaire, selon l'évolution des circonstances et des moyens tant humains que matériels et financiers, pour développer «les déplacements à vélo à Nîmes, en sécurité ».